



Condamnation record aux USA

Rubrique : actualités - Date : lundi 7 octobre 2002

L'AFP et l'ensemble des journaux signalent que le géant du tabac Philip Morris a été condamné par un tribunal californien à payer un montant record de 28 milliards de dollars à une fumeuse de 64 ans atteinte d'un cancer du poumon incurable. L'AFP explique qu'il s'agit de « dommages punitifs » qui peuvent être décidés par un tribunal en sus des dommages et intérêts traditionnels, afin de sanctionner le coupable en cas de mauvaise foi délibérée . D'après l'agence de presse, Philip Morris a immédiatement annoncé son intention de demander l'annulation du verdict et un nouveau procès ainsi qu'une réduction du montant des dommages. Dans une seconde dépêche l'AFP annonce que cette condamnation a fait chuter en bourse les grands fabricants vendredi.